



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises

Question écrite n° 105777

## Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'attitude préoccupante de nos amis italiens en matière économique. Depuis un certain temps déjà, on redoute que l'État italien n'intervienne dans le domaine économique en vue de protéger l'industrie italienne, au mépris des règles de libre concurrence qui régissent normalement les relations économiques entre nos États. On peut apprécier diversement l'idée d'une libre concurrence ou d'un capitalisme roi au niveau international, toujours est-il que nous avons adopté des règles internationales, notamment au niveau de l'OMC, et qu'à ce titre, tous nos partenaires économiques doivent respecter les mêmes règles. Or, depuis un certain temps, l'État italien semble adopter une posture protectionniste, contraire aux règles internationales, et qui nuit directement aux intérêts français. Cette semaine encore, on apprenait que l'État italien pourra prendre des participations dans des groupes stratégiques. Il s'agit pour la plupart des observateurs d'une nouvelle étape dans le processus de protection des entreprises italiennes face aux groupes étrangers, en particulier français. Aussi lui demande-t-il quelle est son opinion sur la question.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Eckert](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105777

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 avril 2011, page 3827

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)